



Extrait du plan de masse des Sept-Îles, 1805 : remarquer le bâti de défense littorale, les murets littoraux, les landes et les nombreuses pâtures (AD 22)

IVR53\_20062208517NUCB

Auteur de l'illustration : Delaunay, Auteur de l'illustration : Malecot

Auteur du document reproduit : Delaunay, Malecot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor  
reproduction interdite